

**N° MEC-001**

---

**Client :** Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais

**Projet :** École Nouvelle-Ère  
Palestre et vestiaires

**Projet n° :** 25-13673

**Description :** Modifications au devis

**Division(s) :** 23

**Par :** Joshua Laporte-Amyotte, ing.

**Date :** 2026-04-21

---

Cet addenda fait partie intégrante des plans et devis originaux et des documents contractuels. Les soumissionnaires s'assureront que le coût des travaux générés par cet addenda est inclus dans le montant de la soumission.

## 1. Documents

### 1.1 Documents inclus

- Devis :
  - Section 23 73 00.13, pages 9 et 10.

## 2. Description des travaux

Pour les détails, voir documents ci-joints.

- .7 Les portes d'accès à l'entretien à charnières doivent permettre d'accéder à la roue.
- .1 Roues de récupération d'énergie des polymères
    - .1 Elles doivent être équipées d'une matrice de transfert d'énergie amovible. Le cadre de la roue est constitué d'un moyeu, de rayons et d'une jante soudés en acier inoxydable, plaqué et/ou revêtu, et il est autoportant sans les segments de la matrice en place. Les segments doivent pouvoir être retirés sans l'aide d'outils pour faciliter l'entretien et le nettoyage. Les roulements de roue doivent être sélectionnés pour offrir une durée de vie L-10 supérieure à 400 000 heures. La jante doit être en acier inoxydable laminé en continu et la roue doit être reliée à l'arbre au moyen de verrous coniques.
    - .2 Tous les joints de diamètre et de périmètre font partie de l'assemblage de la cassette et sont réglés en usine. Les courroies d'entraînement en uréthane extensible sont fournies pour l'entraînement de la roue par la jante.
    - .3 Les roues à récupération d'énergie totale doivent être recouvertes d'un déshydratant à base de gel de silice lié de manière permanente par un processus sans utilisation de liants ou d'adhésifs, qui peuvent dégrader les performances du déshydratant. Le substrat doit être un polymère léger qui ne doit pas se dégrader et ne doit pas nécessiter de revêtement supplémentaire pour une application en milieu marin ou côtier. Le déshydratant ne doit pas se dissoudre ni se déliquescer en présence d'eau ou d'humidité élevée.

.11 Contrôles :

- ① .1 Contrôleur installé et fourni par d'autres :
  - .1 Les commandes seront fournies en chantier et installées au chantier par d'autres.
  - .2 Les relais doivent être installés en usine.
- ① .2 Accessoires :
  - .1 L'unité doit être munie d'un bornier d'arrêt de sécurité permettant l'installation sur le site d'un détecteur de fumée, lequel provoque l'arrêt du circuit de commande de l'unité.

- .12 Fournir les unités de ventilation au toit avec base de toit sismique de 24" (600 mm).
- .13 Se référer au tableau des unités de ventilation au toit pour les capacités d'opération.
- .14 Fournir un contrôleur installé à distance permettant à l'opérateur d'ajuster les horaires d'opération et points de consignes de l'unité via une interface homme-machine.

## **2.2 LISTE DES FABRICANTS**

- .1 AAON
- .2 York
- .3 Daikin

## **Partie 3 Exécution**

### **3.1 UNITÉS DE VENTILATION EN TOITURE**

- .1 Installation :
  - .1 Lorsque les centrales sont livrées en modules détachés, le fournisseur/fabricant devra faire le suivi des travaux d'assemblage.
  - .2 Se référer au manuel d'installation du manufacturier pour les consignes de manutention au chantier.
  - .3 S'assurer que chaque unité est installée de niveau et d'équerre.
  - .4 Lorsque les unités sont livrées de façon modulaire, s'assurer de l'étanchéité entre les modules.
  - .5 Vérifier et corriger au besoin l'alignement des portes et des volets pour s'assurer un fonctionnement adéquat.
- .2 Prévisions pour raccordements d'électricité :
  - .1 Prévoir un conduit vide relié au moteur de chaque ventilateur à partir d'une boîte de tirage installée sur la surface extérieure du caisson.